JOURNAL MUNICIPAL

de Saint-Rémy-de-Provence

N° 83 DÉCEMBRE 2024

NOËL À SAINT-RÉMY DE-PROVENCE

Dossier central

TRAVAUX | P.4
Conteneurs enterrés : travaux en cours

BUDGET PARTICIPATIF | P.9
Proposez votre projet à la 4e édition !

CULTURE | P.9
F. Mistral et Saint-Rémy au musée des Alpilles

Ville de Saint-Rémy de Provence

SOMMAIRE

Conteneurs enterrés : travaux en cours . . . . . P. 4

La piscine à mi-parcours. . . . . .P. 5
Salle Jean-Macé : végétalisation imminente . . . . .P. 5

Budget participatif : un nouvel interlocuteur. . . . P. 6

Semaine du goût : showroom d'exception . . . . . P. 7

Prochains spectacles à l'Alpilium !. . . . . P. 8

F. Mistral et Saint-Rémy . . . . . P. 9
Un cadastre ancien restauré . . . . . P. 9

Dossier Noël à Saint-Rémy : lumière et renaissance ! . . . . . P. 10

Préparez Noël avec
le Petit Marché du gros souper ! . . . . . P. 11
Fête des lumières et
parade lumineuse à vélo ! . . . . . P. 12
Le Noël des seniors. . . . . P. 13

Prolongez la durée de vie des objets. . . . . P. 14

Lac de Barreau : actions à venir. . . . . P. 15

Expressions libres . . . . . P. 16

Voie cyclable sur le Cours : réunion publique. . . P. 17
Bail réel solidaire :
les candidatures sont ouvertes . . . . . P. 17

En tête d'affiche : Pierre Dupuy
reçoit la médaille d'honneur de la ville. . . . . P. 18

État civil . . . . . P. 19

Journal municipal de Saint-Rémy-de-Provence

Direction de la publication : Hervé Chérubini

Rédaction : Émeline Beaugeois, Sébastien Hostaléry, Audrey Morant, Alexandra Roche-Tramier

Iconographie : A. Morant, S. Hostaléry, ZePros, Pascal Montagne, Fabienne Rappeneau, Tobo, Alain Pellicule Aubert, Ademe, Florent Portalez, E. Beaugeois, Agnès Paradas, Gilles Chapelier

Mise en page : A. Morant, service communication mairie de Saint-Rémy-de-Provence

Impression : Imprimerie Lacroix

Imprimé sur papier 100% recyclé (Nautilus Classic)

100% recyclé

Dépôt légal : à parution

Mairie de Saint-Rémy-de-Provence
Place Jules-Pellissier
13538 Saint-Rémy-de-Provence cedex
Tél. 04 90 92 08 10

www.mairie-saintremydeprovence.fr

Application Ville Saint-Rémy-de-Provence sur les « app stores » Apple et Android

LE MOT DU **MAIRE**

Les fêtes de fin d'année approchent à grand pas…

Ce dernier numéro de l'année consacre un dossier central aux festivités de Noël qui se dérouleront dans notre belle commune de Saint-Rémy, riche de ses traditions provençales et avantageusement décorée grâce à une belle complémentarité entre la municipalité et les commerçants.

Cette année encore, **les animations prévues sont nombreuses : Fête des lumières des commerçants, feu de la Saint-Jean d'hiver, parade lumineuse à vélo, marchés de Noël, et le traditionnel Petit marché du gros souper**, organisé cette année par la ville, avec plus de 30 exposants réunis place de la mairie et dans le centre ancien pour vous proposer les incontournables produits d'un réveillon réussi entre convives de qualité. Autre rendez-vous **à ne pas manquer : *La Pastorale des santons* d'Yvan Audouard sur la place Favier !**

Les illuminations et les animations font de notre commune un lieu très apprécié par les visiteurs, en témoigne la hausse de la fréquentation touristique depuis 2 ans, à l'approche de Noël comme le reste de l'année. Je tiens à remercier tous ceux, agents publics, associations et entreprises, qui contribuent à rendre Saint-Rémy aussi attractive à cette époque de l'année.

Vous découvrirez par ailleurs dans ce sommaire le **point sur les travaux en cours, notamment la piscine couverte, les conteneurs enterrés et la collégiale Saint-Martin.**

Pour finir, je vous invite à visiter, si ce n'est déjà fait, la passionnante exposition sur Frédéric Mistral et ses liens privilégiés avec Saint-Rémy, au musée des Alpilles, jusqu'au 31 janvier 2025.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous invite d'ores et déjà à la **cérémonie des vœux qui se tiendra le dimanche 12 janvier 2025 à 18h à l'Alpilium**.

Très bonnes fêtes à tous !

Hervé CHERUBINI

Hervé Chérubini
Maire de Saint-Rémy-de Provence
Président de la Communauté de communes
Vallée des Baux – Alpilles

CONTENEURS ENTERRÉS : TRAVAUX EN COURS

Les travaux préparatoires à l'implantation des colonnes enterrées destinées à la collecte des déchets, sur le Cours et en centre-ville, ont débuté fin novembre. Un premier programme de travaux, couvrant environ la moitié des points de collecte, sera achevé d'ici la fin de l'année. Une deuxième phase de travaux est prévue pour le premier trimestre de 2025. Les nouveaux conteneurs seront mis en service en avril 2025.

C'est la société Eiffage, pour le compte de la commune et sous la supervision du service déchets de la Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles (CCVBA), qui creuse actuellement les fosses et réalise les aménagements nécessaires pour une cinquantaine de colonnes enterrées. Ces conteneurs remplaceront les bacs collectifs noirs et les sacs jaunes actuellement utilisés dans le centre-ville pour la collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables, ainsi que les colonnes dédiées au verre et au papier. Ils doivent permettre de **réduire l'encombrement sur l'espace public et de gagner en salubrité**, tout en proposant davantage de points de collecte pour le tri sélectif.

Financement par les fonds de concours intercommunaux de 25 000 € pour la phase 1.

Plus de conteneurs, moins d'encombrement

Ces nouveaux points de collecte disposeront d'une colonne pour les ordures ménagères, une autre pour les emballages, et certains secteurs seront dotés d'un conteneur en plus pour le papier et d'un autre pour le verre (insonorisé).

Les emplacements choisis par la Communauté de communes tiennent compte de contraintes liées aux réseaux souterrains (câbles électriques, canalisations, racines des platanes…) et aux voies de circulation, mais aussi de l'accès des camions de collecte et de la longueur de la grue pour le vidage des conteneurs. Ces installations nécessiteront par endroits la suppression de quelques places de stationnement.

La collecte du carton inchangée

Pour des raisons techniques, les colonnes aériennes déjà installées pour la collecte du carton seront maintenues ou déplacées selon les secteurs ; 2 autres points de collecte seront ajoutés.

Renseignements : Info déchet 04 84 51 06 20

EN BREF…

Le stade synthétique de la Petite Crau, en cours de rénovation, sera achevé pour les vacances de Noël.

Le tapis d'amortissement est actuellement en cours d'installation, avant la mise en place de la pelouse synthétique. La zone nord du stade sera achevée en dernier, après dépose de la grue du chantier de la piscine couverte.

Un rocher sécurisé au vallon Saint-Clerg

Mi-octobre, le service municipal des sports est intervenu sur une falaise du vallon Saint-Clerg, où un rocher instable menaçait de tomber sur le chemin. Encordé, Harald Morath, éducateur sportif et grimpeur, s'est chargé de purger le rocher pour la sécurité de tous.

Un élévateur pour personnes à mobilité réduite à la Libération

À partir du mois de janvier et pendant 2 mois, la ville va installer un élévateur permettant de monter aux étages de l'ancienne école de la Libération, au-dessus de la police municipale.

Des projets d'aménagement de ces locaux sont à l'étude.

L'opération, d'un montant d'environ 80 000 euros, est cofinancée par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

LA PISCINE À MI-PARCOURS

Semaine après semaine, le visage de la future piscine couverte se dessine avec toujours plus de précision et révèle son architecture singulière évoquant le passé gallo-romain de la commune.

Fin octobre et début novembre, une étape importante s'est déroulée sur le chantier de la piscine : la pose des poutres supportant la toiture de l'équipement, au-dessus des 2 bassins et de la pataugeoire.

Mi-décembre, l'installation de la toiture mettra le bâtiment « hors d'eau » (c'est-à-dire à l'abri de la pluie). Courant janvier, la grande grue qui surplombe le chantier depuis 1 an sera démontée, et le bâtiment deviendra également « hors d'air » avec la pose des menuiseries ; les différents corps d'état pourront alors commencer à intervenir sur l'isolation, les bassins, les carrelages.

La phase de test se déroulera au mois de mai, avec la mise en eau des bassins et la vérification de leur étanchéité et du bon fonctionnement du traitement de l'eau, des pompes, du chauffage.

« *Le chantier avance bien et la livraison de l'équipement est prévue pour l'été 2025* », indique **Vincent Oulet**, adjoint au maire chargé des travaux.

Salle Jean-Macé végétalisation imminente

La désimperméabilisation et l'aménagement des abords de la salle Jean-Macé touche à sa fin, avec l'achèvement de la rénovation du parking de la salle. Courant décembre va commencer la végétalisation du site, qui inclut 92 sujets de haute tige, environ 2 000 m² de plantations, ainsi qu'une couverture végétale au-dessus des places de stationnement.

La végétalisation se poursuivra, dès le démarrage des vacances scolaires, avec celle de la cour de l'école de la République.

BUDGET PARTICIPATIF : UN NOUVEL INTERLOCUTEUR

Auparavant responsable de la Maison des associations et du service de la vie associative, Philippe Torrecilla a rejoint le service Développement et aménagement de l'espace urbain, en tant que nouveau chargé de mission budget participatif.

Figure bien connue des acteurs du milieu associatif saint-rémois, Philippe Torrecilla a débuté son parcours en mairie en 1998 comme coordonnateur de la vie associative avant de devenir responsable de la Maison des associations en 2002.

En prenant les commandes du budget participatif, il ne rompt pas pour autant avec la vie associative, puisqu'il continuera à interagir avec les associations porteuses de projets. En effet, les projets proposés chaque année au budget participatif peuvent être déposés par des citoyens (âgés de 14 ans et plus, qui habitent, travaillent, sont scolarisés ou payent leurs impôts à Saint-Rémy), mais aussi par des associations saint-rémoises dans la limite de 2 propositions par édition.

En attendant la nomination d'un nouveau responsable au service de la vie associative, celui-ci continue d'être géré par Hélène Raibaud et Chantal Zambrana.

Proposez votre projet !

Le budget participatif permet de développer le pouvoir d'agir des citoyens en leur permettant de proposer des projets qui seront ensuite analysés par les services de la ville et soumis à un vote des Saint-Rémois, pour, peut-être, être réalisés par la ville.

Initié en 2021, le dispositif est reconduit pour la 4e année, avec à nouveau 300 000 € réservés (environ 30 € par habitant). Vous feriez quoi pour votre ville avec 300 000 € ?

Calendrier de la 4e édition

- Du 15 décembre 2024 au 16 février 2025 : dépôt des projets
- Du 3 mars au 30 mai : analyse des projets
- Du 9 juin au 24 août : présentation des projets et phase de vote
- Fin septembre : annonce des lauréats

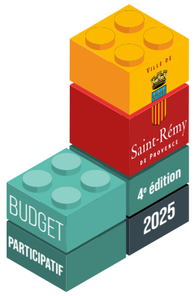

Subventions : date limite le 16 décembre

Les associations sollicitant une subvention municipale pour l'année 2025 doivent retourner leur dossier complété à la Maison des associations avant le lundi 16 décembre 2024.

Les demandes seront ensuite traitées par la commission vie locale, qui proposera au conseil municipal de statuer sur les montants de subventions à allouer, en fonction des critères proposés par le Conseil local de la vie associative (CLVA).

En cas de besoin, la Maison des associations peut vous accompagner dans vos démarches et vous fournir les conseils adaptés.

Renseignements au 04 32 60 67 33 - Dossier à retirer à la Maison des associations ou à télécharger sur www.mairie-saintremydeprovence.fr

SEMAINE DU GOÛT : SHOWROOM D'EXCEPTION

Pour la Semaine du goût, la ville de Saint-Rémy-de-Provence a organisé à nouveau un salon des saveurs le 17 octobre dernier, salle Jean-Macé, pour les élèves de 19 classes des écoles publiques de la commune. Parmi la dizaine d'artisans et professionnels de la restauration présents, Eulalie Rus, meilleure ouvrière de France (MOF) en poissonnerie, et Romain Lorenzon, chef étoilé du Domaine de Tourrel à Saint-Rémy, ont partagé leurs savoir-faire auprès des enfants.

Toute la journée, 400 élèves de la moyenne section de maternelle jusqu'au CM2 (écoles Marie-Mauron, de l'Argelier et de la République) ont ainsi dégusté les amuse-bouches et les produits préparés par les professionnels de la cuisine et les spécialistes locaux. Aux côtés d'Eulalie Rus et de Romain Lorenzon, ont participé à ce showroom :

- Michel Marshall, de la Maison Marshall, compagnon du devoir et ancien chef pâtissier de Philippe Conticini ;
- L'entreprise Pomona, présentant une sélection de fromages de Xavier Thuret, meilleur ouvrier de France fromager ;
- la boulangerie Painprenelle avec son pain bio ;
- les abattoirs Alazard et Roux, avec une dégustation de charcuterie et grillades de viande à la plancha ;
- les producteurs locaux de l'épicerie sociale et solidaire Le Carreau des Alpilles ;
- les élèves du lycée professionnel agricole Alpill'Campus, avec une dégustation de l'huile d'olive produite par le lycée, qui approvisionne les cantines scolaires de la commune ;
- Amandine Martin, diététicienne ;
- Maud et Véronique, cuisinières à la cantine de l'école de la République ;
- Gilles Chapelier, avec un stand de nutrition sport…
- et bien sûr Thierry Vanbiervliet, coordinateur des restaurants municipaux, qui a orchestré cette journée exceptionnelle.

Saint-Rémy, consacrée meilleure restauration scolaire !

Le 4 novembre dernier, la 1re édition des « Ze Awards de la restauration collective », organisée par le groupe de presse Zepros, a mis à l'honneur la ville de Saint-Rémy en la consacrant meilleure restauration scolaire ; une récompense qui couronne l'engagement de longue date de la commune.

Cette distinction nationale vise à souligner l'engagement des collectivités dans une alimentation durable et de qualité, de plus en plus notable dans le secteur public.

Maud et Véronique de l'école de la République

Eulalie Rus MOF poissons et produits de la mer

Élèves du lycée professionnel agricole Alpill'Campus

Romain Lorenzon chef étoilé du Domaine de Tourrel

Entreprise Pomona

Épicerie sociale et solidaire Le Carreau des Alpilles

PROCHAINS SPECTACLES À L'ALPILIUM !

Deux spectacles phares de la saison culturelle 2024-2025 arrivent à l'Alpilium : le concert d'Electro Deluxe en décembre, stimulant à souhait, et le spectacle inclassable *Canopée !* de Boris Vigneron en janvier. Surprises et performances en perspective : réservez vos places dès maintenant !

Pour bien finir l'année 2024, après le succès du spectacle *The Black Blues Brothers*, qui a fait salle comble le 31 octobre dernier, le groupe **Electro Deluxe servira aux spectateurs de l'Alpilium le 13 décembre, un cocktail survitaminé de soul et de funk !**

Depuis plus de vingt ans, Electro Deluxe sillonne les festivals les plus prestigieux de l'Hexagone et se distingue par un son unique et original. Le groupe à la rythmique implacable, à la section cuivre explosive et au chanteur charismatique, n'a cessé d'explorer les frontières musicales sans se soucier des limites ni des étiquettes. En 2024 dans son nouvel album Next, le groupe renoue avec ses premiers amours sur les terres du funk et de la soul ; à découvrir sur scène !

Vendredi 13 décembre 2024 à 20h30
Tarifs debout : 22 | 15 | 14 | 10 €
Tarifs assis : 37 | 34 | 34 | 32 €

Canopée ! de Boris Vigneron

La saison culturelle se poursuit en janvier 2025, avec un spectacle coup de cœur à l'Alpilium !

Boris Vigneron, à la fois chanteur, musicien, comédien, circassien et danseur de très haut niveau, propose avec Canopée ! une véritable performance. Un spectacle drôle, insolite et inclassable, où l'on va de surprise en surprise !

Jeudi 23 janvier 2025 à 20h
Tarifs : 18 | 12 | 10 | 8 €

Infos et réservations sur www.alpilium.fr
Renseignements : 06 29 19 69 78 (service de l'action culturelle)

« Expo idéale » à la bibliothèque Joseph-Roumanille

La bibliothèque municipale accueille « l'Expo idéale », une exposition originale réalisée par les enfants des écoles Marie-Mauron, Saint-Martin et du centre de loisirs. Cette initiative s'inspire du travail de l'artiste Hervé Tullet qui, en partageant son processus créatif, invite les enfants à créer avec du matériel très simple et à partager leurs créations.

Cette exposition a été guidée par un événement marquant : le 8 octobre 2024, l'auteur et illustrateur jeunesse Hervé Tullet et les éditions Bayard ont réuni un grand nombre d'élèves de France et du monde entier en visio simultanée, pour partager un moment créatif et jubilatoire, qui a donné naissance à de nombreuses *Expos idéales*.

Dans le cadre de ses actions artistiques et culturelles, la bibliothèque Joseph-Roumanille, en partenariat avec les écoles et le centre de loisirs, s'est emparée de ce mouvement créatif que chacun peut s'approprier, reproduire et développer à sa manière. Après voir exploré l'univers et le travail d'Hervé Tullet, à travers un dossier pédagogique et ses ouvrages, les enfants ont laissé libre cours à leur créativité pour proposer leur *Expo idéale* ! Certaines œuvres de l'exposition rejoindront l'artothèque de la bibliothèque, permettant ainsi au public d'emprunter des tableaux.

Exposition jusqu'en avril 2025
Renseignements : 04 90 92 70 21

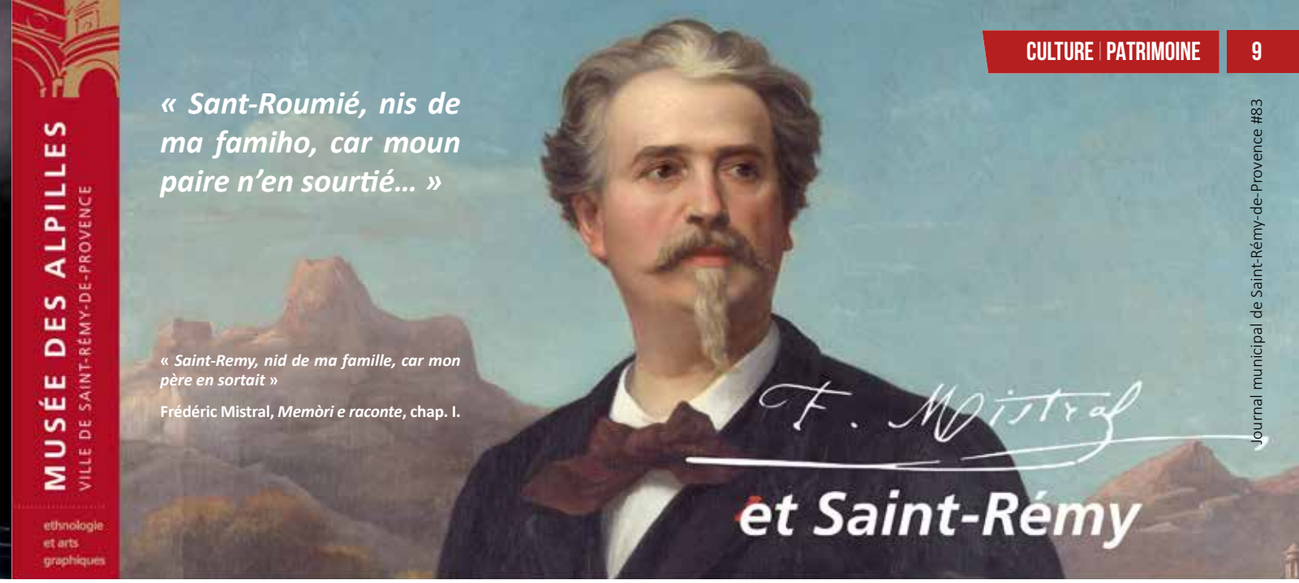

Jusqu'au 31 janvier, le musée des Alpilles consacre une exposition à Frédéric Mistral et aux liens privilégiés que le poète a entretenus tout au long de sa vie avec la commune de Saint-Rémy-de-Provence, berceau de sa famille paternelle. Cette exposition de documents inédits, photographies et portraits, réalisée avec le concours de Claude Mauron et *L'Escolo dis Aupiho* dans le cadre du dispositif régional « Une année, un auteur », lui rend hommage.

À l'occasion des 110 ans de la mort de Frédéric Mistral (1914), du 120e anniversaire de son Prix Nobel (1904) et du 170e anniversaire de la création du Félibrige (1854), cette exposition met en lumière l'attachement du poète à notre commune et à ses habitants.

Dès l'adolescence, Mistral se lie d'amitié avec Joseph Roumanille : tous deux passionnés de poésie et désireux de rendre ses lettres de noblesse à la langue provençale, ils entament une collaboration amicale qui durera plus de quarante ans et aboutira à la création du Félibrige.

En 1863, c'est à Saint-Rémy que le poète choisit d'installer Charles Gounod afin qu'il puisse composer la musique de Mireille. En 1913, il préside les cérémonies du cinquantenaire de l'opéra.

C'est encore à Saint-Rémy que, lors du banquet officiel donné pour les grandes fêtes de 1868 en l'honneur des poètes catalans, Frédéric Mistral prononce son célèbre discours *Ço que voulèn* (« Ce que nous voulons »), où il formule, en des termes enflammés, ses revendications concernant la langue provençale.

« *Le mouvement créé par Frédéric Mistral continue de nous éclairer aujourd'hui, grâce au travail d'innombrables personnalités depuis plus d'un siècle* », indique **Florine Body-Bouquet**, adjointe au maire chargée de la culture provençale. « *Avec cette exposition, nous souhaitons contribuer à perpétuer l'immense héritage laissé par le poète* ».

Un cadastre ancien restauré

Le service des archives anciennes de la mairie a rénové un cadastre datant du 18e siècle, en très mauvais état, afin que les chercheurs travaillant sur l'histoire de Saint-Rémy puissent continuer à le consulter pendant encore longtemps, plus facilement et sans le détériorer davantage.

Cet ouvrage de 834 pages, tome 1 du cadastre « Allivon et Tartais », a été créé entre 1698 et 1730 par les consuls de la commune. Très abimé par l'usure du temps, des déchirures ou des champignons rongeant le papier, il a été rénové par l'atelier SEDI à Uzès, spécialiste de la reliure ancienne, qui a recréé les fragments de pages manquantes et les a ensuite trempés dans une solution liquide fortifiante et protectrice, selon les prescriptions édictées par la Direction des Archives de France.

Une mine d'informations

Le cadastre est la première source de renseignements pour les chercheurs travaillant sur de la généalogie foncière. Ce volume coïncide avec le nouveau dénombrement des foyers pour la répartition des impôts. Les pages inventorient les noms des propriétaires, parfois leur catégorie sociale ou leur métier, ainsi que le détail de leurs biens fonciers et les ventes.

« *Cette restauration est une nouvelle occasion de mettre à l'honneur la richesse du patrimoine écrit de la ville* », précise **Gabriel Colombet**, adjoint au maire chargé de la culture et du patrimoine. « *Les trois autres tomes de ce cadastre, seront également restaurés.* » Ce faisant, la ville répond aussi aux objectifs de conservation préconisés par le Ministère de la Culture et par les archives départementales des Bouches-du-Rhône à Marseille.

Le coût de cette rénovation s'élève à 8 000 €, dont 1 500 € ont été pris en charge par la Société d'histoire et d'archéologie, que nous remercions.

NOËL À SAINT-RÉMY : LUMIÈRE ET RENAISSANCE !

Venant du latin *Novus* (nouveau, jeune) qui a donné *Nouvè* en Provençal, les fêtes de Noël dans notre région font l'objet d'une série de rites d'hiver inscrits dans la tradition d'une Provence agricole, solidaire et respectueuse. Chaque geste permet de faire germer, au moment où le froid et les longues nuits favorisent la « mélancolie », la force vive qui sommeille en chacun.

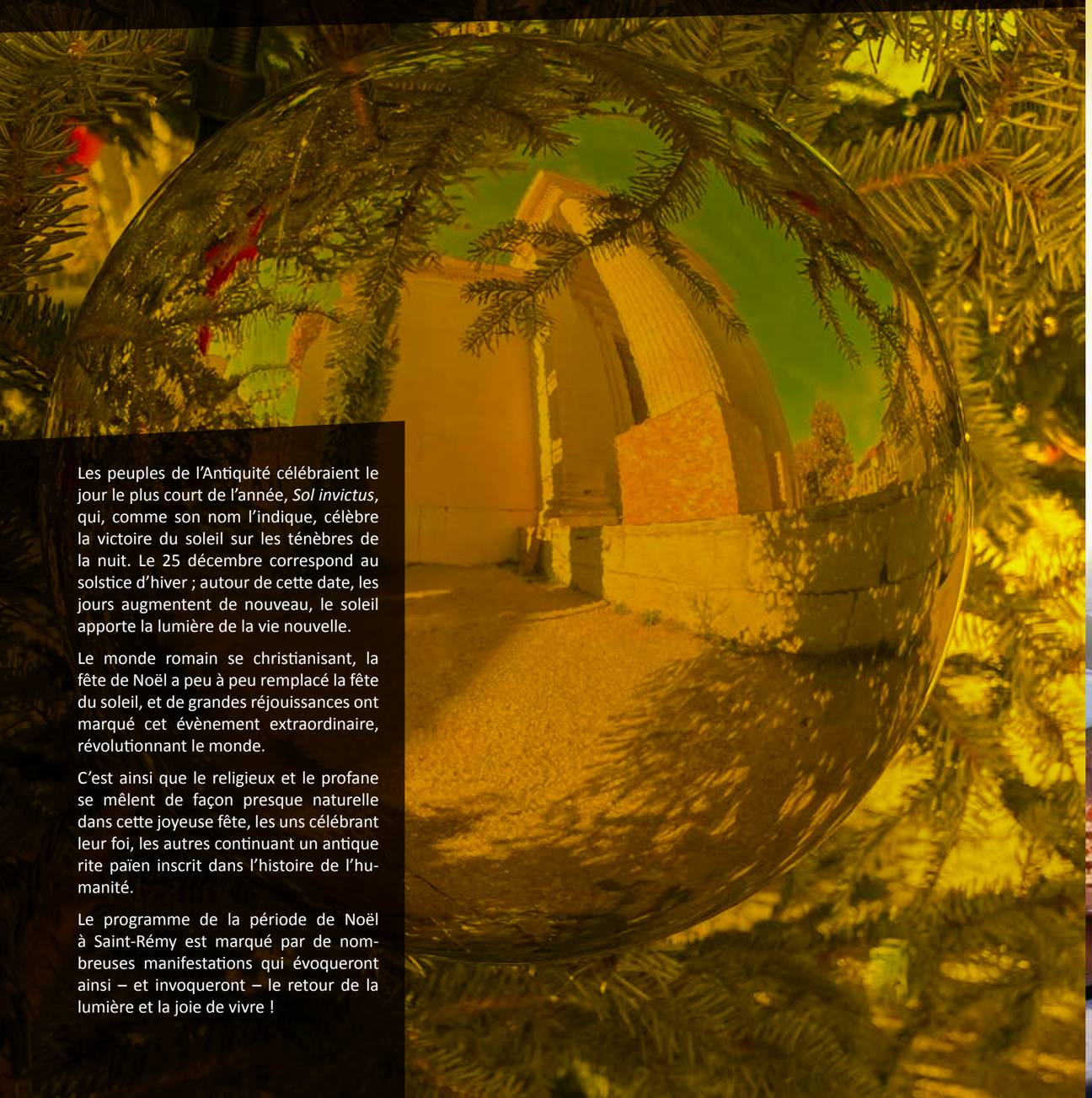

Les peuples de l'Antiquité célébraient le jour le plus court de l'année, *Sol invictus*, qui, comme son nom l'indique, célèbre la victoire du soleil sur les ténèbres de la nuit. Le 25 décembre correspond au solstice d'hiver ; autour de cette date, les jours augmentent de nouveau, le soleil apporte la lumière de la vie nouvelle.

Le monde romain se christianisant, la fête de Noël a peu à peu remplacé la fête du soleil, et de grandes réjouissances ont marqué cet évènement extraordinaire, révolutionnant le monde.

C'est ainsi que le religieux et le profane se mêlent de façon presque naturelle dans cette joyeuse fête, les uns célébrant leur foi, les autres continuant un antique rite païen inscrit dans l'histoire de l'humanité.

Le programme de la période de Noël à Saint-Rémy est marqué par de nombreuses manifestations qui évoqueront ainsi – et invoqueront – le retour de la lumière et la joie de vivre !

PRÉPAREZ NOËL AVEC LE PETIT MARCHÉ DU GROS SOUPER !

Du vendredi 20 au dimanche 22 décembre 2024, l'incontournable marché de Noël de Saint-Rémy, organisé cette année par la ville, prendra ses quartiers dans le cadre magique de la place Jules-Pellissier, au cœur du centre ancien illuminé et décoré. Plus de 30 exposants vous proposeront leurs produits de qualité pour préparer vos fêtes de fin d'année dans la tradition provençale !

« Petit Marché du gros souper », c'est le nom original que porte le marché de Noël de Saint-Rémy, en référence au « Gros Souper » qui est celui du 24 décembre. Et en effet, le public y trouvera tous les ingrédients pour faire le meilleur des repas de Noël et du réveillon, entre une séance photo avec le Père Noël et une balade en calèche pour ceux qui le souhaitent !

« *Nous avons sélectionné les exposants de sorte qu'une offre la plus complète possible soit proposée en cohérence avec celle des commerces situés à proximité* », explique **Yves Faverjon**, premier adjoint au maire, chargé de l'économie et du tourisme. « *Les gourmets auront ainsi l'embarras du choix, avec les foies gras, huitres, escargots, nougats, chocolats, miel, olives, châtaignes, fromages, charcuteries de taureau, panettones, produits de la trufficulture, plantes aromatiques, fougasses, piments… qu'ils pourront accompagner de vins, de bières artisanales bio ou de champagne.* »

La déco et les arts de la table ne sont pas oubliés, puisque des chalets proposeront également des santons, des boules de Noël, de la vaisselle en céramique, des couteaux et ustensiles en bois d'olivier.

« *Enfin, pour une parfaite ambiance de Noël, on pourra déguster sur place des churros, des crêpes, des gaufres, des galettes, des burgers de Noël et bien sûr l'indispensable vin chaud !* »

Rendez-vous sur mairie-saintremydeprovence.fr pour découvrir tout le programme !

LES EXPOSANTS PRÉSENTS

Pour manger :

- Christopher Baptiste : churros, crêpes, gaufres (Saint-Rémy)
- Rémi Brun (Le Rucher des Alpilles) : miel et tous produits de la ruche (Saint-Rémy)
- Mireille Delade : nougats (Caumont)
- Alphonse de Meis : escargots cuisinés (Saint-Rémy)
- François Fassi (manade Caillan) : charcuterie de taureaux (Saint-Rémy)
- Jean-Pascal Fassy : fougasses (Maillane)
- Sarah Gabellari : burgers, galettes salées, crêpes sucrées (L'Isle-sur-la-Sorgue)
- Sylvie Gourdant : nonnettes Célestine
- Johann Guiraudou, pâtissier-chocolatier (Graveson)
- Romain Jadot : huitres et vin blanc (Morières-les-Avignon)
- Magali Mistral et Marjorie Crosnier Le Coz Dal Canto : marrons chauds, légumes, jus de pommes, confitures (Saint-Rémy)
- Luc Nicolet : châtaignes (Saint-Martin-de-Boubaux)
- Roseline Perroto et Jérôme Pellefigues : foie gras du Gers
- Caroline Potet : olives, fruits confits, chocolats, pain d'épices
- Yannick Roux : trufficulture et huile d'olive (Saint-Rémy)
- Patrice Schmitz : fromage à la truffe, salaisons ibériques (Eyragues)
- Olivier Sicard : aligot recette provençale, pommes de terre, épices (Eyragues)
- Maison Soulier Glacier : panettones (Arles)
- Bénédicte Pariaud (Shiso et compagnie) : plantes aromatiques bio, huiles végétales, tisanes, sirops (Eyragues)
- Ignace Tanzi : piment, huile pimentée, sauce, poudre (Arles)

Pour boire :

- Damien Borel : bière, vin chaud (Noves)
- Laure Dupuy (Mas Carlin) : vin, confits de vin, vin chaud (Mas-Blanc)
- Raphaël Graugnard : brasserie artisanale des Alpilles, bières bio (Eygalières)
- Bertrand Waris : champagne Waris et Filles (Avize, Eyguières)

Pour décorer et présenter :

- Cécile Aubry : photographe (Maillane)
- Ambre Baulieux : bougies artisanales (Bagnols-sur-Cèze)
- Nicolas Karaguiavourian : boules de Noël (Marseille)
- Noémie Orlandi : vaisselle en céramique (Saint-Saturnin-les-Avignon)
- Eliane Ruiz/Appy : santons (Salon-de-Provence)
- Sophie Texier (De l'olivier au couteau) : coutellerie en bois (Saint-Rémy)
- Flora Vincent : santons (Alleins)

FÊTE DES LUMIÈRES ET PARADE LUMINEUSE À VÉLO !

C'est la tradition à Saint-Rémy-de-Provence : les décorations de Noël installées en ville s'illuminent le premier week-end de décembre lors de la Fête des lumières ! Le samedi 7 décembre, dès 19h, les commerçants accueilleront, autour d'un verre de vin chaud, d'une soupe ou d'une crêpe, les Saint-Rémois et les visiteurs venus déambuler à la découverte des illuminations festives.

En prélude de la Fête des lumières, l'association Rémyfacilavélo organise un cortège lumineux à vélo gratuit et ouvert à tous. Cette **Véloparade des lumières** sera l'occasion d'attirer l'attention sur l'importance d'équiper son vélo d'un bon éclairage pour se rendre visible sur la route et les rues, particulièrement pendant la période hivernale. Les participants sont donc invités à décorer et transformer leurs vélos en véritables œuvres d'art lumineuses.

Le départ de cette balade familiale et festive est prévu à 18h depuis le skatepark, avec un parcours sur le tour de ville avant de revenir au point de départ à 19h. À l'arrivée, un vin chaud sera offert aux cyclistes noctambules.

Le retour de « La Pasto » !

Le samedi 21 décembre, ne manquez pas les représentations de la traditionnelle *Pastorale des santons*, à 17h30 et 19h30 sur la place Favier. Une fabuleuse histoire de la Nativité, revisitée à la manière provençale, mise en scène par Juliette Subira et interprétée par des comédiens amateurs saint-rémois !

Depuis plus de 25 ans, une cinquantaine de comédiens amateurs interprètent à Noël cette pièce créée en 1952 par le Fontvieillois Yvan Audouard, qui mélange avec dérision les pastorales traditionnelles et des personnages provençaux comme l'Arlésienne de Daudet ou la Mireille de Mistral. Le spectacle se joue en plein air : pensez à vous habiller chaudement !

À NOTER ÉGALEMENT !

- Feu de la Saint-Jean d'hiver
  Dimanche 8 décembre à 17h, pl. Jules Pellissier
- Marché de Noël du Club de l'amitié
  Samedi 14 déc. de 9h à 12h, square Verdun
- Concert « Noël en Provence », avec le groupe Li Bouco-Fino
  Dim. 22 déc. à 16h30, lieu à définir
- Marché de Noël à La petite ferme pédagogique **Les 23 et 24 décembre**

À la bibliothèque municipale :

- « Lecteurs en herbe » spécial Noël
  Mercredi 18 décembre de 9h45 à 10h15
- Créa Futé des fêtes (déco, karaoké, chocolats chauds)
  Mardis 24 décembre à 9h30 et 31 déc. à 14h
- Dégustation littéraire « de l'ombre à la lumière »
  Vendredi 27 décembre à 14h
- Soirée jeux
  Vendredi 27 décembre de 18h à 21h
- Créa Futé spécial vœux
  Vendredi 3 janvier 2025 à 14h

Retrouvez le programme des évènements sur le site de la ville : www.mairie-saintremydeprovence.com/event

QUE LA LUMIÈRE SOIT !

Chantier oblige, la collégiale Saint-Martin n'accueillera pas d'office de Noël cette année*. À l'intérieur de l'édifice néanmoins, la lumière revient peu à peu de façon spectaculaire avec l'avancée de la restauration engagée début juillet, et plus particulièrement grâce au nettoyage des parements de la nef centrale.

À l'heure où nous mettons sous presse, la première phase de travaux est achevée dans la nef et la coupole ; la deuxième va débuter, avec le déplacement de l'échafaudage jusque dans le narthex (entrée principale à l'ouest), pour procéder au nettoyage de celui-ci.

Les vitraux qui le nécessitent font actuellement l'objet d'une rénovation, et divers travaux sont également en cours dans la sacristie, avec la suppression d'un escalier et la création d'un local sécurisé.

Pour en savoir plus sur la restauration de la collégiale, lire notre dossier dans Le *Journal de Saint-Rémy* n°82.

*** La messe de minuit aura lieu le 24 décembre à 23h à la chapelle Saint-Roch.**

Soutenu par GOUVERNEMENT Liberté Égalité Fraternité

Un contraste saisissant entre la nef centrale nettoyée et le narthex encore encrassé

Une visite publique de la nef en travaux est programmée le vendredi 20 décembre à 17h.
Plus d'infos à venir sur le site de la ville.

LE NOËL DES SENIORS

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Centre communal d'action sociale (CCAS) organise le traditionnel repas de Noël pour les Saint-Rémois de plus de 70 ans, le samedi 7 décembre à 12h à l'Alpilium.

Les convives dégusteront un menu festif soigneusement élaboré, composé d'un fabuleux médaillon de foie gras accompagné de confit d'oignon au vin rouge, suivi d'une croustade de noix de Saint-Jacques sur sa fondue de poireaux au pistil de safran, et d'un délicieux sauté de chapon, servi avec un écrasé de patates douces aux éclats de marrons, le tout arrosé d'un choix de Côtes du Ventoux, rouge, rosé ou blanc. Le repas se terminera sur une touche sucrée, avec un trio de mini desserts, mandarines et papillotes.

« *Ce repas de Noël, bien plus qu'un simple repas, représente une belle occasion pour les seniors de se retrouver, d'échanger et de rompre l'isolement ou la solitude parfois ressentie durant les fêtes* », souligne **Françoise Jodar**, adjointe au maire chargée des affaires sociales et vice-présidente du CCAS. « *Chaque année, ce rendez-vous convivial permet aux seniors de la commune de partager un moment privilégié.* »

Distribution des colis de Noël

Pour ceux qui ne peuvent pas participer au repas à l'Alpilium, le CCAS propose des colis de Noël. Ceux-ci sont à retirer à l'Alpilium le lundi 9 décembre à partir de 13h30, puis du mardi au jeudi 12 décembre 2024, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Par ailleurs, les seniors dans l'impossibilité de se déplacer recevront leur colis à domicile, remis en main propre par le maire et les élus municipaux entre le 9 et le 12 décembre 2024.

Pour tout renseignement, contacter le CCAS au 04 90 92 49 08.

Cérémonie des vœux

Le maire Hervé Chérubini et le conseil municipal vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous invitent à la cérémonie des vœux qui se tiendra le dimanche 12 janvier 2025 à 18h à l'Alpilium

PROLONGEZ LA DURÉE DE VIE DES OBJETS

Savez-vous que prolonger de 3 ans la durée de vie de nos objets pourrait éviter l'émission de 4 millions de tonnes de CO_2 et faire économiser 2000 € par foyer* ? Des solutions locales existent pour limiter le gaspillage, réduire la quantité de déchets envoyés en décharge et diminuer l'impact sur nos ressources naturelles. Adoptez le geste écoresponsable, donnez une seconde vie à vos objets !

Carte collaborative « Longue vie aux objets »

Quand un appareil électroménager tombe en panne ou qu'un objet se casse ou s'abîme, on a souvent le réflexe de vite le remplacer. Pourtant, en le confiant à un professionnel, il est souvent possible de prolonger sa durée de vie. Pour aider à trouver des réparateurs locaux adéquats, l'Agence de la transition écologique (Ademe) a conçu **une carte interactive, qui intègre notamment les adresses des artisans Répar'acteurs**, référencés par la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette carte est accessible sur le site internet de la ville dans la section Propreté / Environnement, rubrique Réparation et réemploi. Si les entreprises saint-rémoises qui effectuent ce travail de réparation n'y figurent pas, elles peuvent s'y faire référencer, en cliquant sur le bouton « Proposer une adresse ».

Rendez-vous sur mairie-saintremydeprovence.fr

***source : Ademe**

Rappel : une zone de réemploi à la déchèterie

La Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles (CCVBA) a ouvert en début d'année des zones de réemploi dans les déchèteries Sud-Alpilles (Maussane/Paradou) et Saint-Rémy-de-Provence. **Ces espaces permettent aux habitants de déposer ou récupérer des objets propres et en bon état** : décoration, luminaires, vaisselle, mobilier, vélos, jouets, livres, articles de bricolage, appareils électriques en état de fonctionnement… dans une démarche de réutilisation, de partage et de réduction des déchets.

Après les fêtes, recyclez votre sapin !

Tout au long du mois de janvier, la Communauté de communes organise le ramassage de vos sapins. Ils seront dirigés vers la filière de valorisation des déchets verts pour être transformés en broyat et en compost. Les **2 points de collecte seront situés Parking du cimetière** (av. du Souvenir Français) **et Parking du stade de la petite Crau** (av. Théodore Aubanel).

Attention, au moment du dépôt, pour pouvoir être recyclé, votre sapin doit être sans décoration, sans flocage ni peinture et sans sac plastique.

Stérilisez vos chats !

La ville rappelle aux propriétaires de chats qu'il est indispensable de faire stériliser leur animal. Cette année encore, 90 chats errants ont été stérilisés lors de la campagne menée par la ville avec l'association Les Âmes vagabondes.

37 chats trouvés ont été adoptés sous contrat par des familles. Les habitants de Saint-Rémy qui souhaitent donner des chatons doivent contacter l'association, qui se chargera de diffuser les annonces pour leur adoption. Pour rappel, un chaton que l'on donne doit obligatoirement être identifié par une « puce » électronique ou un tatouage.

Contact Les Âmes vagabondes :
06 33 56 08 70 | lesames.vagabondes@outlook.fr

LAC DE BARREAU : ACTIONS À VENIR

Préserver les zones humides est essentiel pour la survie de nos écosystèmes et pour lutter contre les effets du dérèglement climatique. Pour améliorer l'état de la zone humide du lac de Barreau, la municipalité va procéder à des travaux de renaturation, visant à renforcer le rôle d'éponge, d'épuration de l'eau et de maintien de la biodiversité de ce site naturel.

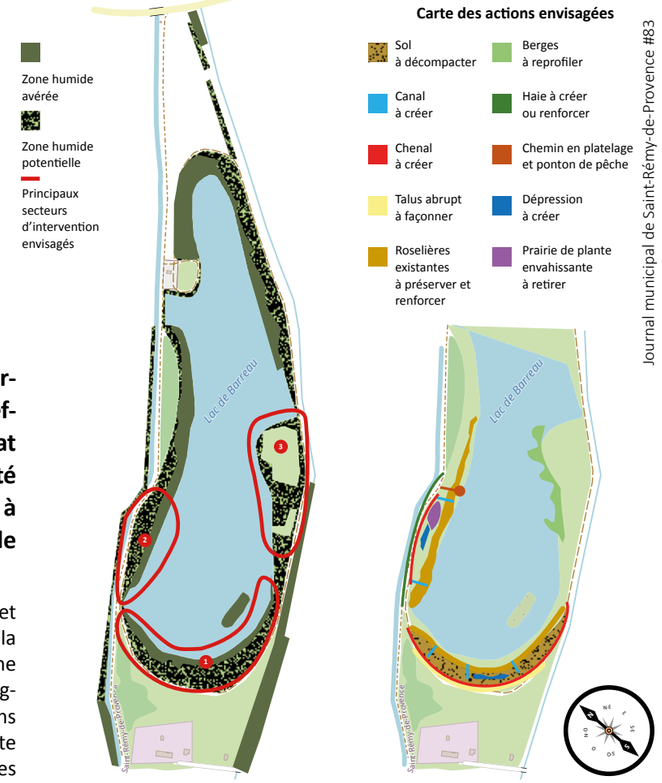

En collaboration avec le Parc naturel régional des Alpilles et la Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles, la ville de Saint-Rémy prévoit d'agrandir de 2,8 hectares la zone humide existante, actuellement de 3,8 hectares, soit une augmentation de 75 %. Cette décision fait suite aux conclusions de l'étude naturaliste, initiée en janvier 2023 par la ville. Cette étude menée par Naturalia avait révélé la présence d'espèces protégées ou menacées (papillons, oiseaux, amphibiens, etc.), et permis d'identifier les fragilités de cette zone humide, qui joue par ailleurs un rôle crucial en absorbant l'eau et en réduisant le risque d'inondation.

Améliorer la qualité écologique du site

Les interventions se dérouleront en petites phases, à partir de 2025, pour perturber le moins possible la faune sauvage lors des périodes sensibles. Elles porteront sur le sol et les berges (décaissage, remodelage, décompactage…) dans trois principaux secteurs (voir carte ci-contre). Il sera également nécessaire de végétaliser de manière ciblée pour lutter contre les espèces envahissantes. Par ailleurs, la création de fossés contribuera à maintenir l'humidité et à favoriser la tranquillité de la faune.

« *Les travaux réalisés faciliteront la restauration de l'écosystème, mais la dynamique naturelle prendra du temps à s'installer* », précise **Arnold Martin**, conseiller municipal délégué à l'environnement. « *Pour permettre la réussite de cette opération, il est primordial que les promeneurs respectent les aménagements et contournent les zones de travaux. Des panneaux explicatifs seront installés prochainement pour indiquer les zones concernées et sensibiliser le public à l'importance de cet espace fragile et vivant.* »

Ils se bougent !

Chaque vendredi depuis le 15 novembre, plus d'une vingtaine de seniors saint-rémois sont engagés dans le programme « Bouger âgé », qui consiste en 24 séances d'activités physiques douces, gratuites pour les participants, dans une ambiance conviviale et respectueuse.

Organisé par la ville et le Comité départemental des Offices municipaux des sports (CDOMS 13), ces séances s'inscrivent dans le programme national « Maisons Sport-Santé », lancé en 2019 par le ministère des Sports et le ministère de la Santé et de la Prévention pour accompagner et conseiller les personnes souhaitant pratiquer une activité physique et sportive à des fins de santé ou de bien-être, quel que soit leur âge.

« *L'atelier "Bouger âgé", va au-delà d'une simple série de séances d'activités physiques* », précise **Françoise Jodar**, adjointe au maire chargée des affaires sociales. « *C'est aussi l'occasion pour les participants d'effectuer des tests d'équilibre, de calculer leur indice de masse corporelle (IMC), d'évaluer la qualité de leur alimentation à l'aide de questionnaires. Un mini check-up qui permet aux encadrants de déceler d'éventuelles carences pouvant porter atteinte à leur santé, ou simplement leur conseiller le type de repas à prendre en amont des séances, pour rester en forme !* »

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE | DÉFENDONS NOTRE HISTOIRE, CONSTRUISONS NOTRE AVENIR

La fronde des maires vis-à-vis des projets financiers du gouvernement

Le congrès des maires de France, qui s'est tenu à Paris du 19 au 21 novembre, a été l'occasion pour les élus locaux d'exprimer les difficultés de plus en plus grandes auxquelles ils font face dans leur gestion quotidienne. Leurs inquiétudes ont été renforcées ces dernières semaines par les annonces du gouvernement qui veut réduire la dette nationale en mettant les collectivités territoriales à contribution.

Parmi les pistes envisagées par l'État, la diminution du reversement de la TVA aux collectivités et l'augmentation des cotisations sociales de 12% sur 4 ans représenteraient pour Saint-Rémy une nouvelle perte de plusieurs centaines de milliers d'euros. Un montant très important qui est vécu comme une injustice : en effet, alors que **la dette de l'État a presque triplé depuis 2005**, passant de 1147 à 3228 milliards d'euros, en raison d'un budget systématiquement déficitaire, **la dette de la commune de Saint-Rémy-de-Provence a, dans le même temps, diminué de 20%** (la loi impose que chaque collectivité vote un budget à l'équilibre). Et nous devrions encore payer !

« Quand je me regarde, je me désole, quand je me compare, je me console »

Présent sur place, Hervé Chérubini a pu échanger avec ses collègues élus venus de toute la France, et constater que les propos tenus par le Premier Ministre Michel Barnier, qui se voulaient rassurants, n'ont pas soulagé leur inquiétude. Ainsi, dans de nombreuses communes, des maires désespérés envisagent d'arrêter purement et simplement, à court terme, certains services rendus à la population, ne pouvant plus les financer.

Ce n'est heureusement pas le cas **à Saint-Rémy où, grâce à une gestion rigoureuse et responsable depuis près de 2 décennies, la santé budgétaire communale est suffisamment bonne pour que les annonces gouvernementales, aussi désagréables soient-elles, ne compromettent pas, pour le moment, la performance du service public**.

L'année 2024 a été pour Saint-Rémy riche en investissements, dont certains verront le jour en 2025 (comme la piscine couverte que nous attendons tous). Les chantiers pluriannuels en cours (collégiale Saint-Martin, rénovations de voirie…) seront bien entendu menés jusqu'à leur terme. Nous n'allons pas bouder cette satisfaction relative…

Nous vous souhaitons à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, et vous donnons rendez-vous le dimanche 12 janvier 2025 à 18h à l'Alpilium pour la cérémonie des vœux du maire !

Les conseils municipaux peuvent être écoutés dans leur intégralité sur le site internet de la ville : www.mairie-saintremydeprovence.fr (Rubrique Mairie / Citoyenneté).

EXPRESSION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE | LE RENOUVEAU SAINT-RÉMOIS

Pour un vrai Noël à Saint-Rémy !

L'édition 2024 du traditionnel « Petit Marché du Gros Souper » sera organisée pour la première fois, comme nous le souhaitions depuis plusieurs années, par la ville de Saint-Rémy.

Les années précédentes, pour ce marché, la municipalité apportait un soutien financier à l'association des commerçants, sans s'impliquer davantage.

C'est une manifestation appréciée par les Saint-Rémois et par les visiteurs.

Elle s'ajoute aux Feux de la Saint-Jean d'hiver et à la Pastorale qui respectent, et c'est une excellente chose, nos traditions provençales.

Mais ne pourrait-on pas faire plus ?

De nombreux Saint-Rémois regrettent, en effet, que les festivités de Noël ne soient pas aussi magiques et aussi denses que dans les communes voisines (Châteaurenard, Tarascon, Eyragues, Rognonas…).

Nous pensons que, grâce à un engagement beaucoup plus significatif de la mairie, nous pourrions donner une nouvelle dimension à ces Festivités de Noël à Saint-Rémy.

Elles devraient être un véritable événement pour tous les Saint-Rémois et pour tous ceux qui viennent, nombreux, dans notre commune à l'occasion de la fin de l'année.

Tous, jeunes et moins jeunes, seraient heureux de se retrouver autour **d'animations pour les enfants, de concerts, d'une patinoire, d'une grande crèche provençale, d'une arrivée du Père Noël, d'un marché aux santons et pourquoi pas d'un feu d'artifice !**

Nous pensons aussi que la Fête des Lumières, qui existe à l'initiative des commerçants du centre-ville, pourrait s'intégrer à un tel programme plus ambitieux et plus éclectique.

Cette Fête des Lumières, qui connaît chaque année un grand succès, pourrait, par exemple, être agrémentée par des animations musicales sur nos magnifiques places (Favier, Pellissier, Jean de Renaud, Raoul Tourtet).

En résumé, un beau Noël à Saint-Rémy, à la fois ancré dans nos traditions, inspiré par la volonté de donner de la joie et du bonheur à chacun.

En attendant que nos vœux soient exaucés ou que nous soyons en mesure de les exaucer, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

Que ces moments privilégiés vous permettent de vous retrouver sereinement en famille et avec vos proches.

Romain Thomas, Céline Salvatori, Jean-Jacques Mauron, Marie-Pierre Diassy, Pascal Bouterin

La rédaction reproduit *in extenso* et à la lettre le texte fourni par le groupe d'opposition.

Élus, agents et usagers lors de l'étude mobilité qui s'est achevée en 2023

VOIE CYCLABLE SUR LE COURS : RÉUNION PUBLIQUE

Comme annoncé dans Le *Journal de Saint-Rémy* n°82, la ville va créer début 2025 une bande cyclable unidirectionnelle sur le tour de ville. Pour présenter en détail le projet à la population, une réunion publique est programmée le mercredi 18 décembre à 18h, salle de la Gare (place du Général-de-Gaulle).

L'association saint-rémoise Rémyfacilà-vélo, à l'initiative de ce projet proposé au 2e budget participatif, co-animera cette réunion aux côtés de la municipalité, soucieuse de développer la mobilité durable. Cette association promeut l'utilisation du vélo dans ses déplacements urbains quotidiens pour libérer les villes des impacts de la voiture, ce qui passe notamment par des aménagements pour mieux partager la voie publique et sécuriser la pratique du vélo.

« *De la même façon qu'**on ne justifie pas la construction d'un pont en comptant le nombre de personnes qui traversent la rivière à la nage**, on ne justifie pas un aménagement cyclable au nombre de personnes qui circulent déjà à vélo* », explique **Juliette Dorise**, conseillère municipale déléguée à la mobilité. « ***C'est en facilitant et en sécurisant la pratique du vélo qu'on permettra à la population de franchir le pas** et de reporter ses déplacements quotidiens de la voiture au vélo. Réduction de la pollution, économies de carburant, moins de bouchons et de difficultés pour se garer… on a tous à y gagner !* »

L'aménagement prévoit notamment une voie cyclable unidirectionnelle à contresens de la circulation des véhicules motorisés, un abaissement de la vitesse à 30 km/h, ainsi que des places de stationnement orientées en épi.

Rendez-vous le mercredi 18 décembre pour en savoir plus.

Bail réel solidaire : les candidatures sont ouvertes

Comme la municipalité l'a souhaité, 32 logements sont en cours de commercialisation au quartier La Roche (av. Goislard-de-Monsabert) dans le cadre du dispositif innovant d'accession sociale à la propriété « bail réel solidaire » (BRS).

Ce projet immobilier, porté par le promoteur coopératif Procivis Provence en partenariat avec la ville, comporte 32 habitations, réparties en 18 appartements du 2 au 4 pièces avec terrasse et 14 villas de 4 ou 5 pièces avec jardin.

Un programme pour les ménages aux revenus modestes

Le principe du BRS est la dissociation du foncier et du bâti : le bénéficiaire n'est propriétaire que du bâti (le logement). La parcelle sur laquelle est construite le bien reste la propriété d'un organisme foncier solidaire et n'entre donc pas dans le coût d'acquisition. « *Ce type de montage permet aux ménages non éligibles au logement social, et n'ayant pas non plus les moyens d'acheter au prix actuel du foncier, d'accéder à la propriété pour 30% moins cher en moyenne* », résume **Yves Faverjon**, premier adjoint au maire.

« *Le BRS est une des réponses apportées par la municipalité à la difficile problématique de se loger à un prix abordable à Saint-Rémy.* »

Les personnes intéressées sont invitées à contacter le conseiller commercial au 06 03 98 23 38.

Urbanisme : information règlementaire

Par délibération du conseil municipal du 28 mars 2023, la ville a prescrit 3 procédures d'évolution du PLU : 2 révisions allégées et 1 modification. Conformément au code de l'urbanisme, ces procédures impliquent une concertation du public.

À ce titre, il est rappelé que :

- Les documents de travail sont consultables sur le site de la ville :

mairie-saintremydeprovence.com/mairie-citoyennete/democratie-participative/concertations-en-cours/

- Un registre de concertation du public est disponible en mairie au service Développement et Aménagement de l'Espace Urbain.
- **Une réunion publique de présentation est programmée le jeudi 5 décembre 2024 à 18h30 en salle Henri-Rolland.**

PIERRE DUPUY REÇOIT LA MÉDAILLE D'HONNEUR DE LA VILLE

Le 10 octobre dernier, l'historien et spécialiste de la tauromachie Pierre Dupuy a reçu la médaille de la ville de Saint-Rémy-de-Provence, des mains de Gabriel Colombet, adjoint au maire chargé de la culture et du patrimoine, en présence de ses amis saint-rémois Claude Mauron, président de l'Escolo dis Aupiho, et son épouse Marie-Claude.

« *Administrativement (et de cœur !) saint-rémois* » depuis sa naissance en 1932, Pierre Dupuy a vécu **toute sa jeunesse au contact des personnalités qui ont marqué l'histoire de notre commune** ; il est aujourd'hui un paisible retraité nîmois qui a conservé toute sa vivacité, son humour décapant et son goût pour le champagne.

Pierre Dupuy descend d'une famille qui s'établit à Saint-Rémy au milieu du XVIIIe siècle, et se spécialisa ensuite dans la maçonnerie (on lui doit le bâtiment de la Caisse d'Épargne boulevard Marceau).

Longtemps directeur de la revue *Toros*, aujourd'hui la plus ancienne des revues taurines au monde, **Pierre Dupuy a acquis une notoriété internationale en matière de tauromachie française et espagnole.** Il est ainsi l'auteur de multiples ouvrages de référence sur des élevages et des toreros célèbres, ainsi que sur des hauts lieux taurins comme *Nîmes, la Camargue, la Crau*. Il a également écrit *Le taureau des Alpilles : histoire de la tauromachie à Saint-Remy-de-Provence et dans la vallée des Baux*, une monographie documentée aux meilleures sources et illustrée de documents d'une grande rareté.

Un best-seller sur Saint-Rémy

Afin de « *partager son émerveillement* », Pierre Dupuy publie en 2000 (éd. Équinoxe) le livre *Saint-Rémy-de-Provence*, une promenade précise et pittoresque, émaillée de souvenirs personnels et accompagnée de superbes illustrations. Toujours disponible, cet ouvrage est devenu un classique apprécié de ceux qui, résidents ou de passage dans notre terroir, souhaitent en saisir les arrière-plans géographiques et historiques, mais aussi toute la richesse humaine, au fil de ses activités coutumières et de son développement plus récent.

C'est à tous ces titres que la médaille d'honneur de la ville lui a été décernée par le maire Hervé Chérubini, et remise en mains propres par **Gabriel Colombet**. « *Nous avons passé un très bon moment en compagnie de Pierre Dupuy et de ses amis saint-rémois Marie-Claude et Claude Mauron* », raconte l'adjoint au maire. « *Il nous a confié de nombreuses anecdotes hautes en couleurs sur des Saint-Rémois célèbres, comme le peintre Albert Gleizes, ou encore sur les obsèques de Léon Daudet, le fils d'Alphonse.* »

« *J'ai reçu plusieurs médailles dans ma vie* », a dit Pierre Dupuy, « *mais celle de ma ville natale représente un immense honneur* », en affirmant, une fois de plus, son attachement indéfectible à Saint-Rémy.

Femmes de Saint-Rémy, tome 2

Après 2 projections à succès de portraits de femmes saint-rémoises en 2023 et 2024 et l'édition d'un premier livre l'an dernier, Marie Oger, Magali Ponce Alex et Patrick Martineau récidivent avec un second volume regroupant une centaine de nouvelles photographies.

L'ouvrage sera présenté le jeudi 12 décembre 2024 à partir de 18h30 à l'Espace Hôtel de Lagoy (11 Bd Marceau).

Renseignements : contact@marieoger.fr

In Memoriam

Nathalie Royer-Hervet

Mardi 12 novembre, le conseil municipal a commencé sa séance en observant une minute de silence en mémoire de Nathalie Royer-Hervet, conseillère municipale disparue le 7 novembre 2024 à l'âge de 58 ans.

Juriste de formation en droit des affaires, elle a effectué toute sa carrière chez Leroy-Merlin pendant une trentaine d'années. Elle a été directrice de magasins, puis directrice régionale dans le nord-ouest puis le sud-est. Elle a profité de ce dernier poste pour s'installer à Saint-Rémy, il y a une quinzaine d'années. Elle y a travaillé jusqu'en 2022.

Nathalie Royer-Hervet a intégré la municipalité lors des élections de janvier 2022, dans le groupe du Renouveau saint-rémois. En tant qu'élue, elle a participé à 16 conseils municipaux et faisait partie des commissions foires et marchés, économie et commission communale des impôts directs (CCID).

Romain Thomas, le chef de l'opposition municipale dont faisait partie sa collègue, a souligné son attachement à Saint-Rémy, sa force de caractère, son indépendance d'esprit et sa liberté de ton. "*Elle s'est montrée combative, déterminée, et tenace face à la maladie comme elle l'était dans la vie quotidienne. J'ai été frappé par son courage exceptionnel.*"

Au nom de tous les habitants, le conseil municipal adresse ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Nathalie Royer-Hervet, en particulier à son mari Paul et à ses enfants Florian et Antoine.

NAISSANCES

7 naissances, dont 1 autorisée à publication presse :

- MENDES POSSOBON DE ARAUJO Luna, le 21/10/2024

PACS

- AZOULAY Samuel et BULTEEL Clémence, le 05/11/2024
- KLOPFENSTEIN Charles et CERUTTI Manon, le 30/10/2024

MARIAGES

- BENDJEGUELLAL Mahadi et MONTAGNOL Elodie, le 09/11/2024
- BERNERON Florian et COHEN Lola, le 07/10/2024
- CASSARINO Christian et COUTEAU Mathilde, le 05/10/2024
- KHSIBI Mehdi et BENFARAH Awatef, le 15/11/2024
- MICHELETTI Grégory et GAYOT Charlotte, le 18/10/2024
- PRIEUR de la COMBLE Bruno et MATOVIC Laetitia, le 12/10/2024

DÉCÈS

- AKERMANN veuve ALBERTINI Alberte, le 03/10/2024 à 95 ans
- BARBÉ Geneviève, le 25/10/2024 à 89 ans
- BENOIST Alain, le 25/10/2024 à 74 ans
- BRUN Jean-Loup, le 01/10/2024 à 83 ans
- CORDEIL Emilien, le 13/10/2024 à 87 ans
- COYE Micheline, le 03/11/2024 à 100 ans
- CRUDO René, le 15/10/2024 à 88 ans
- DENANTE Jean, le 17/10/2024 à 95 ans
- DE ROUGÉ François, le 01/10/2024 à 74 ans
- DESCHAMPS veuve TOURNOIS Ginette, le 08/11/2024 à 92 ans
- DUPUY veuve PAGÈS Mireille, le 27/10/2024 à 96 ans
- FAYN Jean-Claude, le 31/10/2024 à 83 ans
- FOLCHER veuve TERRENI Ginette, le 13/11/2024 à 94 ans
- KABOUB Abdelouahab, le 19/10/2024 à 43 ans
- LAGNEL veuve ARNOUX Paule, le 30/09/2024 à 88 ans
- MAFFEI épouse LACANAUD Michèle, le 05/10/2024 à 84 ans
- MASSÉ épouse DAUDU Arlette, le 17/09/2024 à 89 ans
- ROYER épouse HERVET Nathalie, le 07/11/2024 à 58 ans
- SCHNEIDER Jean, le 01/10/2024 à 91 ans
- SÉGARD Olivier, le 11/11/2024 à 60 ans
- TOURTET veuve LUCHESI Jenny, le 19/10/2024 à 102 ans

Remise des Trophées aux sportifs

Commémoration du 11 novembre

Repas annuel des chasseurs vétérans

Marche rose organisée par l'Amicale des employés communaux qui a permis de reverser 1 200 € à l'association Pink Ladies de Sénas !

Intervention sur la falaise du Vallon Saint Clerg pour éviter les chutes de pierres

Halloween, organisé par l'association du carnaval en partenariat avec Batuc'Azul

Les cadets de la République en formation au centre de secours de Saint-Rémy

50 ans du Club de l'amitié à l'Alpilium